

La justice s'intéresse à Terra Lycos

Cette enquête, ouverte par un juge madrilène, fait suite à une plainte déposée par l'Adicae (l'Association des usagers des banques et des caisses d'épargne) le 21 juillet notamment pour escroquerie et détournement de fonds contre d'anciens responsables de Telefonica. Adicae leurs réclame une indemnité de 7 milliards d'euros (!) au titre de la responsabilité civile.

La démarche de l'association est motivée par les préjudices causés aux petits actionnaires de Terra Lycos, lourdement déficitaire, après le lancement d'une OPA de Telefonica sur sa filiale Internet à un prix « *ridicule* », explique un porte-parole d'Adicae. Explications. En mai dernier, Telefonica a lancé une offre publique d'achat (OPA) sur la totalité du capital de Terra Lycos, dont elle possédait alors 38,37% du capital. Le prix fixé est de 5,45 euros par titre, soit une prime de 15% par rapport au cours moyen des six derniers mois de sa filiale Internet, mais moins de la moitié de son prix d'introduction en bourse en novembre à 1999 à 11,88 euros. Adicae estime que Terra Lycos a été une « *accumulation de tromperies* » de la part de Telefonica et soupçonne les personnes incriminées d'avoir spéculé pour faire monter artificiellement le prix de ses actions lors de son introduction en bourse.